

Affaire AVOVENTES

Dossier n° : 26/00071

AUDIENCE D'ADJUDICATION DU 2 SEPTEMBRE 2026 – 9H30

**DIRE Certificat de Notification et Certificat de non-
appel de l'Ordonnance rendue le 9 janvier 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, et le huit juin

Au Greffe du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, et par devant Nous Greffier
soussigné,

A comparu **Maître Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA
GUEILHERS AVOCAT**, demeurant 21 Rue des Etats Généraux à VERSAILLES
(78000), Avocat près le Tribuna Judiciaire de ladite ville, Toque 96, et avocat de :

La SELARL JSA représentée par Maître Aurélie LECAUDEY, société d'exercice
libéral à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 419 488 655, dont le siège est sis 18 rue
Georges Clemenceau 78000 VERSAILLES. es-qualité de Liquidateur de :

AVOVENTES

Fonction à laquelle elle a été désignée par jugement du Tribunal de commerce de
VERSAILLES en date du 1^{er} février 2024.

Laquelle a dit :

Que pour compléter les renseignements contenus au cahier des conditions de vente,
elle dépose la copie du certificat de notification aux parties de l'ordonnance rendue
le 9 janvier 2026 délivré par le greffe le 12 mai 2026 ainsi que le certificat de non-
appel en date du 21 mai 2026.

Et elle a signé sous toutes réserves.

Greffé du tribunal des activités économiques de Versailles

1 PL ANDRE MIGNOT

RP 1125

78011 VERSAILLES CEDEX

Tél : 0139071640



N° AFFAIRE : 2024J00120

PROCEDURE

AVOVENTES

ORDONNANCE : 2025M07275 Requête d'autorisation de vente aux enchères publiques

MANDATAIRE :

SELARL JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY

18, rue Georges Clémenceau

78000 VERSAILLES

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Je soussigné, Greffier du tribunal des activités économiques de Versailles ,
certifie que l'ordonnance N° 2025M07275 du 09/01/2026, rendue par :

- Monsieur le Juge Commissaire

AVOVENTES

a fait l'objet d'une notification aux parties suivantes

- SELARL JSA prise en la personne de Me Aurélie LECAUDEY, retour Dépôt coffre-fort électronique le
16/01/2026

- CGEA d'ORLEANS, **AVOVENTES** retour Accusé de réception le 23/04/2026

- SAS LA PREMIERE BRIQUE **AVOVENTES** retour Accusé de réception le
23/04/2026

AVOVENTES retour Accusé de réception le 20/01/2026

Fait et délivré à VERSAILLES, le 12/05/2026

Le Greffier,

AVOVENTES

COUR D'APPEL
DE VERSAILLES

Guichet Unique de Greffe
5, rue Carnot
RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Maître Elisa GI EILHERS
Avocate Toque 96
21 rue des Etats généraux
78005 VERSAILLES

AVOVENTES

CERTIFICAT DE NON APPEL

Le Directeur des services de greffe judiciaires de la Cour d'Appel de Versailles **CERTIFIE**, conformément aux dispositions de l'article 505 du code de procédure civile, qu'il n'a pas été remis, à ce jour, au greffe de la Cour d'Appel de Versailles, de déclaration d'appel :

D'une ordonnance sur requête rendu par le Tribunal des Activités Economiques de VERSAILLES le 9 JAN/IER 2026

Sous le numéro RG : 2025M07275

PARTIES A L'INSTANCE :

La **SELARL JSA** représentée par Maître Aurélie LECAUDRY, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 419 488 655, dont le siège est sis 18 rue Georges Clemenceau 78000 VERSAILLES, es-qualité de Liquidateur de :

AVOVENTES

Fonction à laquelle elle a été désignée par jugement du Tribunal de commerce de VERSAILLES en date du 1er février 2024.

C/

1/ CGEA d'ORLEANS,
2/ SAS LA PREMIERE BRIQUE,

AVOVENTES

Fait au greffe de la Cour d'Appel,
Le

P/le Directeur des services de greffe
judiciaires de la Cour d'Appel



certifié en application de l'Art. 505 du CPC qui
ce par lui a pas d'appel des causes mentionnées

(1) dessus

Certificat établi à Versailles

Le 21 MAI 2026